

*4 Février
Le grand froid
P. P.*

- 217 -

ILES ST PIERRE ET MIQUELON



LE FOYER PAROISSIAL

BULLETIN MENSUEL



13 JANVIER 1941

(18^e année. — No 205)



L'hiver à Saint-Pierre

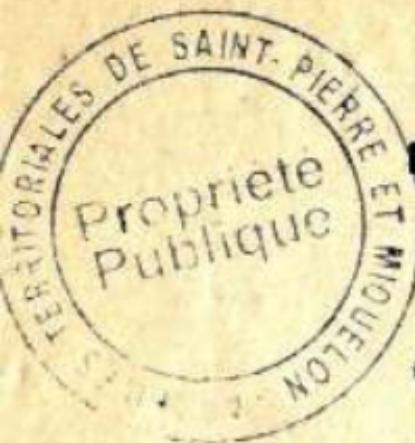
Administration :

Presbytère de St Pierre

Abonnements : }

St Pierre : 12 f. ; France : 15 f

Canada : 20 f. ; Etranger : 25 f



Monsieur Boissel Emile et ses enfants prient les personnes
qui leur ont témoigné leur sympathie à l'occasion du deuil
cruel qui les a frappés, de trouver ici l'expression de leurs
remerciements émus.



Calendrier du Mois de Février 1941.

N.B.— Les messes ont lieu, les dimanches et fêtes à 6 h. ½, 8 h. et 10 h. ; les autres jours à 6 h., 7 h. et 8 h.—

1 Samedi.— St Ignace, év. et mart.— A 7 h., messe du Rosaire — Le soir à 6 h., chapelet et Salut.

2 Dimanche. Fête de la Purification de B. V. M.— Anniversaire de la mort (1852) du Vénérable Serviteur de Dieu François-Marie-Paul Libermann, un des Fondateurs de la Congrégation du St Esprit et du Cœur de Marie.— A 10 h., avant la Grand'Messe, bénédiction des cierges.— A 2 h., Vêpres, Salut, procession mensuelle ; puis instruction pour les personnes de langue anglaise, dans la chapelle du St Esprit.

3 4 Mardi.— St Andre Corsini, conf.

5 6 Jeudi.— St Tite, év. et mart.— Le soir à 8 h., Heure Sainte paroissiale pour la France.

7 Vendredi.— 1er du mois.— Après la messe de 8 h., exposition du T. S. Sacrement pour toute la journée.— Le soir à 8 h., office en l'honneur du Sacré Cœur.

8 Dimanche de la Septuagésime.— A la messe de 6 h. ½, com. mens. des Hommes de la Confrérie du T. S. Sacrement.

11 Mardi.— 2^{me} du mois.— Fête de l'Apparition de l'Immaculée à Lourdes (1858) et fête de St Adolphe.— A 8 h., messe de Monseigneur, avec chants.— Le soir à 6 h., chapelet et salut.

12 Mercredi.— Les 7 Fondateurs de l'Ordre des Servites.—

14 Jeudi.— Le soir à 8 h., Heure Sainte paroissiale pour la France.

16 Dimanche de la Sexagésime.— 3ème du mois.— A la messe de 8 h., com. mens. des Jeunes filles.— Après les Vêpres, réunion des Enfants de Marie dans la chapelle du St Esprit.

19 Mercredi.— 3ème du mois.— Jour des Mères chrétiennes.— Le soir, à 8 h., office de l'Association (*chapelle du St Esprit*).—

22 Samedi.— A 7 h., Messe et com. mens. des Enfants de Marie.

23 Dimanche de la Quinquagésime.— 4ème du mois.— A la Messe de 8 h., com. mens. des garçons.— Après la Grand'Messe, le T. S. S. sera exposé pour les prières dites des *Quarantes Heures*.— A 2 h., Vêpres et chapelet.— A 8 h., Complies et procession du T. S. Sacrement à l'intérieur de l'église.— A 9 h., Adoration nocturne pour les hommes dans la chapelle du St Esprit.

24 Lundi.— Après la Messe de 8 h., exposition du T. S. Sacrement.— Le soir à 8 h., Complies et bénédiction.— A 9 h., Adoration nocturne comme la veille.

25 Mardi.— St Mathieu, apôtre.— Après la Messe de 8 h., exposition du T. S. Sacrement. Le soir à 6 h., complies et bénédiction.

26 Mercredi des Cendres et commencement du Carême.— Avant la messe de 8 h., bénédiction et imposition des Cendres.— Le soir à 8 h., instruction et imposition des Cendres aux personnes qui ne les auraient pas reçues le matin.

—————♦♦♦————

Nous referons la France plus belle.



Actes Paroissiaux

(DU 15 DÉCEMBRE 1940 AU 15 JANVIER 1941)

BAPTÈMES.— Sont devenus enfants de Dieu et de l'Eglise,

Le 29 décembre, MARÉ Charles-Martin ; Parrain : Martin Arrozamaña ; Marraine : Marie Sabarrotos. — *Le 5 janvier*, HEBDITCH Bernard-Noel : Parrain : Robert Hebditch ; Marraine : Gracieuse Hebditeh.

SEPULTURES.— Ont reçu les honneurs de la sépulture chrétienne,

Le 24 décembre, LAMBERT Charles, 29 ans. — *Le 2 janvier*, MONDIN François, 56 ans. — *Le 3*, CORMIER Victor, 83 ans. — *Le 11*, LONGEARD Armand, 60 ans.

Vos droits, femmes chrétiennes.

Oui, vous avez des droits, et je vais vous les dire.

Vous avez le droit d'être fidèle à Dieu, de le prier dans votre domaine et de venir le prier à l'église.

Vous avez le droit de travailler au salut de votre âme rachetée par tout le sang du Christ.

Vous avez le droit d'être l'ange du foyer, la joie et la fierté de votre époux, et de prier longuement pour lui.

Vous avez le droit d'élever vos enfants pour le ciel et pour Dieu, le droit de former leur conscience.

Vous avez le droit d'être charitable aux malheureux, de veiller près du lit de douleur, de vous dévouer à tous, d'être toujours Fille et Servante de DIEU.

Aucun rôle n'est plus beau que le vôtre, sinon celui du prêtre.

J. L. B.

Amis qui voulez nous aider, envoyez vos dons en argent
au CANADA au Supérieur du Collège de St Alexandre de la
Gatineau, Limbour près Hull

P. Q.

aux ETATS-UNIS au E. P. Provincial, 65 West 138th Street
New York



LA BONNE PAGE

La Présentation de Jésus, 2 février.

La fête de la Présentation au Temple fut de bonne heure célébrée dans l'Eglise. Les Grecs appelaient cette fête la « Rencontre ».

La Purification de Marie, 2 février.

La Très Sainte Vierge fut, dans toute sa vie, infiniment humble. Mais s'il est un jour où son humilité se révèle à nous d'une façon pratique c'est certainement le jour de la Présentation de Jésus.

Elle est fille de David, Elle a passé toute sa jeunesse dans le Temple, Elle porte dans ses bras Celui qui est le Maître du Monde. Elle aurait pu se prévaloir de tout cela, non, Elle se mêle aux humbles femmes soumises aux purifications légales Et Elle entendra du vieillard Siméon cette dure parole : « Cet enfant sera un signe de contradiction et votre âme sera percée d'un glaive ».

Notre-Dame de Lourdes, 11 février.

Le jeudi 11 février 1858, vers midi et demi, Bernadette Soubirous ramassait du bois sec le long du Gave quand son attention est attirée par un bruit semblable à un coup de vent. Se tournant vers la roche de Massabielle, elle voit dans l'anfractuosité du rocher se dessiner une forme humaine. Elle voit une « Dame » vêtue d'une robe blanche qui retient une ceinture bleue, sur sa tête un voile blanc, sur chaque pied nu une rose d'or, dans ses mains jointes un chapelet. La Dame fait signe à Bernadette d'approcher, lui donne l'exemple de commencer le chapelet, puis la laisse prier seule. Quand le chapelet fut fini la vision s'évanouit.

* * * * *

Kous voulons une France propre.



Vers l'égalité des enfants de France

Participation des écoles privées aux caisses des écoles

La Caisse des écoles a été créée par la loi de 1867. Ses fonds étaient destinés à encourager et faciliter la fréquentation des écoles par des récompenses aux élèves assidus et par des secours aux indigents. En 1867 on ne faisait aucune distinction entre les écoles. En 1886, la loi sur l'enseignement primaire créait un enseignement public, et une jurisprudence s'établit alors selon laquelle les dons de la caisse des écoles ne pouvaient aller qu'à un établissement public. Il fut admis que les municipalités pourraient aider l'enfant pauvre des écoles libres ou ses parents par des secours en nature mais pratiquement on empêcha les enfants des écoles libres de recevoir le moindre secours.

Une loi nouvelle abroge maintenant les lois antérieures et met sur un pied d'égalité les écoles publiques et les écoles privées. Le gouvernement actuel a estimé que le père de famille ne serait vraiment libre de mettre son enfant à l'école de son choix que s'il n'était retenu par aucune considération d'ordre matériel.

Les écoles libres qui, en dépit des difficultés d'un passé récent, groupent près de 1 million 200 mille enfants sont ainsi traitées avec un esprit de justice qui honore le législateur.

Le Goûter national.

On vient d'annoncer de la part du Maréchal, chef de l'Etat, que tous nos enfants, de toutes les écoles, allaient prendre chaque jour, aux frais de la princesse, un substantiel goûter.

Cà n'a l'air de rien cette petite information !

Comme fait, c'est déjà énorme.

Comme indice, c'est beaucoup mieux : toutes les écoles vont participer au même titre à cette liberalité, il n'y a donc plus deux jeunesse en France ; celle des écoles chrétiennes n'est donc plus systématiquement écartée, l'enseignement libre est donc lui aussi un enseignement national.... Dieu est donc en voie de retrouver sa place en France.....

De l'écho de Fourvière, Lyon.

Nous voulons une France forte.



ECHOS du MOIS

Noël. — La nativité du divin Enfant a été fêtée de notre mieux pour les offices, les communions, les chants. Le caractère spécial des messes de la nuit a été l'ordre et la paix où chacun trouvait le climat favorable à sa prière.

Donnons une mention spéciale aux chantres et chanteuses qui, sous la direction avertie du Père Palussière, n'ont pas ménagé leur fatigue dans l'exécution presque sans arrêt de chœurs et de chants plus simples anciens et nouveaux.

Inutile de dire qu'il a fallu restreindre les dons aux enfants ; mais nous saisissions cependant cette occasion pour remercier encore tous ceux qui nous ont permis d'acheter des vêtements et des objets utiles en ce Noël de guerre.

Le 1er janvier. — A la Grand'Messe Monseigneur monte en chaire pour les souhaits de nouvel an ; souhaits à Dieu d'abord et offrande de la nouvelle année, souhaits des prêtres pour le bonheur des fidèles avec assurance de leur dévouement et de leurs prières.

LES SACREMENTS. — En 1940 il y eut 101 baptêmes pour 99 l'an dernier ; 21 mariages pour 26 ; 47 enterrements pour 64. Le Baptême est à faire donner aux petits le plus tôt possible ; il faut veiller à ce que le parrain ou la marraine ait au moins 14 ans, l'autre peut être plus jeune (nous acceptons les enfants qui sont au catéchisme préparatoire). — La Pénitence est un sacrement nécessaire, mais qui ne peut faire du bien que si l'on est bien préparé. — Les Communions ont été sensiblement égales en nombre aux années passées, il faut cependant noter, comme pour la Pénitence, le devoir d'éviter toute routine. — Les séries de Confirmations des dernières années nous ont amenés à l'âge de 7 ans. Il n'y aura donc désormais à la Confirmation que les enfants de la Communion privée. — A propos du mariage, il faut noter certains cas spéciaux occasionnés par la guerre. Notre devoir est d'être sévères pour ces cas qui peuvent amener parfois de sérieuses complications. Notons aussi que, d'accord avec l'Archevêque de Saint Jean de Terre-Neuve, aucun mariage de Saint-Pierrais ne pourra être contracté dans cette île sans une autorisation spéciale de Monseigneur le Préfet Apostolique.

LES CATÉCHISMES. — Ils sont très difficiles ; la faute en est tantôt aux parents, tantôt aux enfants eux-mêmes. Nous appelons de nos vœux un régime scolaire qui donne sa place à l'enseignement de la plus belle et de la plus utile des connaissances humaines, celle des rapports avec Dieu.



L'AVENIR de SAINT-PIERRE.— On ne peut nier la terrible incertitude où nous sommes ; et il faudrait être aveugle pour ne pas voir que des jours plus douloureux peuvent venir encore pour notre France.... et pour nous. Nous avons besoin de nous appuyer plus que jamais sur Dieu et d'être courageux pour envisager notre devoir et pour l'accomplir.

Le charbon. — Le charbon s'est fait attendre, et beaucoup en ont pâti. Dans 70 maisons, Monseigneur en a fait porter à l'occasion de la fête de Noël. Ce n'est que bien après le 1er de l'an que des bateaux sont arrivés pour le compte des Maisons Maufroy et Paturel frères. Un peu d'anthracite nous est aussi venu d'amis des Etats ; ce sera pour les plus nécessiteux.

Des dons pour Saint-Pierre. — Des amis de la France et de Saint-Pierre habitant les Etats ayant entendu dire que notre population ou du moins une bonne partie était malheureuse ont voulu lui venir en aide. M. le Consul de France à Boston lança un appel ; des associations de New-York s'unirent aux amis de Boston ; et des caisses de vêtements et de vivres ainsi que de l'anthracite furent débarqués à Saint-Pierre peu avant Noël. La répartition de toutes ces bonnes choses sera sans doute en cours quand paraîtra ce foyer.

Au nom de tous ceux qui bénéficieront de ces charités, Monseigneur et le Clergé de Saint-Pierre et Miq telon remercient les généreux donateurs.

Le sacrifice d'un héros de l'Yser 1914.

Pierre Dupouey a demandé à partir aux fusiliers marins. Il est chez lui, près de sa femme, faisant ses préparatifs. Tout à coup sans même se détourner il demande :

« Sais-tu que ceux qui s'offrent volontiers, Dieu les choisit d'abord ? »

Et regardant son épouse :

« Je ne dis pas cela pour te faire pleurer

« Oh non ! je ne pleure pas....

« Alors tout est bien, ma chère femme.

« Qui pèse les grandeurs des iniquités modernes a le droit de craindre qu'une telle perversion ne soit le commencement des maux annoncés pour la fin des temps.

Nous voulons une France unie.



Un peu de notre Histoire (197). de 1841 à 1845 inclus.

A propos de la boëtte (*suite*)

Cette considération porte l'inspecteur colonial à prier M. le Commandant, s'il est dans ses intentions de dispenser les importateurs d'appâts au dessus de 30 T. de payer les droits de navigation et de port, de ne le faire qu'à titre de tolérance seulement, jusqu'à ce que le ministre ait pu statuer à cet égard, mais sans prendre d'arrêté officiel et de principe contre lesquels nos voisins puissent avoir à réclamer.

Ces considérations parurent fondées aux autres membres du Conseil et M. Desrousseaux fit connaître qu'il en adoptait les conclusions. Si en général, conclut-il, l'Administration peut modifier partiellement les arrêtés locaux, elle ne doit le faire qu'avec beaucoup de réserve, ceux surtout qui intéressent le commerce étranger qui pourrait, dans le cas contraire, ne prendre qu'une imparfaite et fausse connaissance de ses droits et obligations dans la colonie.

En adressant au Département copie du procès-verbal de cette délibération, le Commandant dans sa lettre en date du 20 juin suivant, s'exprime ainsi : « Cette délibération est d'un intérêt vital pour le succès des opérations de pêche. Je ne puis trop appeler sur ce sujet la haute sollicitude de V. E. Il est certain que si la station anglaise envoyait devant nos îles une embarcation pour intercepter tous les importateurs (sic) elle n'agirait que conformément aux traités et à la législation en vigueur à Saint Jean de T. N. et que notre commerce éprouverait alors des difficultés et des plus considérables dont l'appréhension se renouvelle plus ou moins vivement chaque année. »

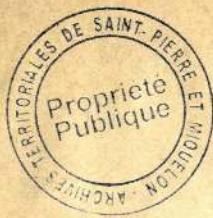
Voici la réponse du Ministre en date du 21 juillet 1843.

« Monsieur le Commandant, la mesure que vous avez prise étant justifiée par un intérêt local, celui de procurer à la colonie l'appât pour la pêche de la morue, j'y donne mon approbation, sous réserve toutefois de l'examen des réclamations auxquelles cette mesure pourrait ultérieurement donner lieu de la part des pêcheurs français qui concourent à l'approvisionnement de la colonie en capelan et autres espèces d'appâts.

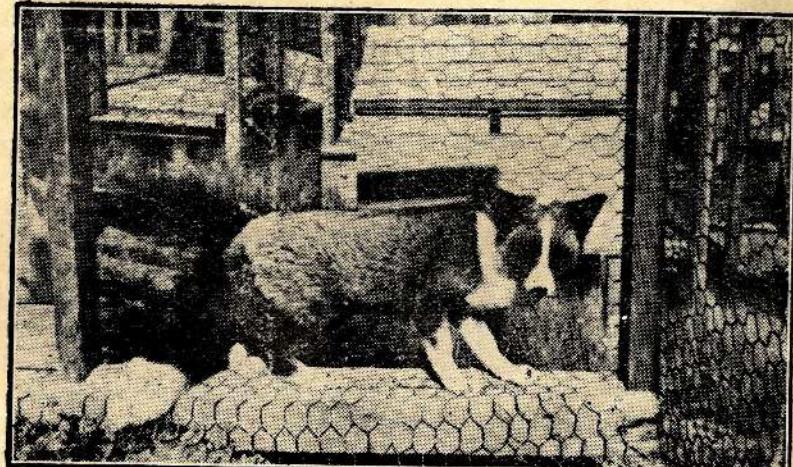
Veuillez, etc. Amiral Roussin »

(A suivre)

E. S.



**FERME D'ELEVAGE D'ANIMAUX A FOURRURE
DES ILES SAINT-PIERRE & MIQUELON
R. de la VILLEFROMOY**



(Spécimen de Renard Platine à Face Blanche)

Renards Platinums -- Renards argentés -- Visons.



Chronique de l'Île-au-Marins

MARIAGES — Se sont unis par le lien indissolubles du Sacrement,

Le 20 novembre, LEMAINE Léon et Rio Léa. — Le 21, LALOI Maurice et HEUDES Marie-Joseph. — Le 26, HEUDES Eugène et BOISSEL Paulette.

**

Réunion de société. — Comme tous les ans, la société des Marins a tenu sa réunion plénière le dernier dimanche de l'année, le 29 décembre. Plus nombreux que d'habitude, les sociétaires ont répondu à l'appel de leur président, M. Constant Jugan, bien que les communications avec la ville, difficile ce jour-là, aient empêché ceux de la ville d'y participer.

M. le Président en l'absence du secrétaire donne le compte rendu de la gestion de la société pour l'année 1940. Les recettes s'élèvent à 1390 fr. 50 ; et les dépenses à 1538 frs 60, ainsi réparties : 600 frs aux six mobilisés ; 700 frs d'indemnités à M. M. Eugène Chatel, A. Colmay, Ruffet et Pierre Chatel fils ; 240 frs pour 2 inhumations ; et le reste, en produits pharmaceutiques, et divers.

On procède au renouvellement du bureau, dont le mandat expirait cette année. Tous les membres en furent réélus. M. Léon Nicolas reçut le mandat de secrétaire en remplacement de M. J. Lehuenen, résidant actuellement à Saint-Pierre. Il faut remarquer, enfin, que la société compte actuellement 60 membres, chiffre qu'elle n'avait pas atteint depuis bien des années.

Noël. — L'assistance a été moins grande que de coutume, sans doute à cause du temps : l'église chauffée, depuis 6 heures la veille, était une glacière. Malgré tout, beaucoup de paroissiens, et parmi eux toute la jeunesse peut-on dire, sont restés fidèles à leur communion de Noël.

Si je suis humilié, ô mon Dieu, que mes humiliations vous adorent.
Si je souffre, que mes souffrances vous adorent. Si vous déchirez mon cœur, que mon cœur déchiré vous adore. S'il vous faut le sacrifice de ma vie, que ma vie sacrifiée vous adore.

Pierre Dupouey, mort pour la France.

Evitez les trois quarts du chemin à celui qui revient

La Rochefoucauld.



Chronique de Miquelon

BAPTÈMES. — Sont devenus enfants de Dieu et de l'Eglise

Le 28 septembre, AUTIN Michelle ; Parrain : Joseph Disnard ; Marraine : Rita Detcheverry. — *Le 5 décembre*. DETCHEVERRY Monique ; Parrain ; Dominique Detcheverry ; Marraine : Mme Orsini Raoul. — *Le 12*, DETCHEVERRY Lucienne ; Parrain : J. B^e Illharréguy ; Marraine : Mme Alfred Gaspard. — *Le 22*, CURET Blanche ; Parrain : Maurice Epaule ; Marraine : Mme Louis Gauvain. — CURET Gaston ; Parrain : André Cormier ; Marraine : Mme Maurice Epaule.

SÉPULTURE. — A reçu les honneurs de la sépulture chrétienne

Le 31 décembre, Rose Gelos, veuve de Lucas Alfred, 75 ans.

**

Travail de route. — Cette année la pêche fut généralement médiocre. Nos pêcheurs espéraient se rattraper un peu par le travail de route. Hélas ! il commença très tard et arrêté au bout de....3 jours par des froids de — 12 degrés ; la terre étant gelée, impossible de continuer ; et quand vinrent quelques jours de dégel, la route devint impraticable pour le camion.

Noël. — Depuis longtemps Miquelon n'a pas eu de messe de minuit sans son manteau blanc, beaucoup auraient préféré la neige au temps très beau mais très froid. A l'église même, malgré le chant de vieux Noëls que tout le monde aime toujours entendre par dessus tout, on avait hâte de voir se terminer les 2 messes ; on gelait littéralement. S'il faisait froid en dehors, les cœurs par contre étaient dans l'allégresse, car si Noël est l'anniversaire de la naissance de Jésus sur terre, il est aussi pour un grand nombre de paroisiens le jour où ils le reçoivent dans leur cœur par la réception des sacrements.

Pour terminer la journée dans la joie, les jeunes filles donnèrent une reprise de leur comédie. Comme la 1ère fois, 8 décembre, tout fut très bien ; et une salle pleine pour une 2ème fois, chose rare à Miquelon, leur prouvait qu'on appréciait leurs talents ou pour le moins leur bonne volonté.



Prendre les hommes quelquefois pour ce qu'ils ne sont pas, c'est le moyen de les ramener à ce qu'ils devraient être.

La Rochefoucauld.



Les commandements des employés.

Le directeur d'une grande maison de Londres a fait poser dans les bureaux, halls de son établissement, une affiche ainsi conçue :

1^o Ne mentez pas, cela perd votre temps et le nôtre. Nous sommes certains de nous en apercevoir et c'est là une mauvaise fin ;

2^o Ne regardez pas tant la pendule que votre travail. Une longue journée bien remplie paraît courte, une journée courte mal remplie paraît longue ;

3^o Donnez-nous plus que nous n'attendons de vous et nous vous donnerons plus que vous n'attendez de nous. Nous pouvons augmenter vos salaires si vous augmentez nos bénéfices ;

4^o Nous nous devons tant à nous-mêmes que nous n'avons pas les moyens de devoir à autrui. Fuyez les dettes ou fuyez notre maison ;

5^o La malhonnêteté n'est jamais un accident ;

6^o Occuez-vous de vos affaires et vous aurez bientôt une affaire qui vous occupera ;

7^o Ne faites rien contre votre conscience. L'employé qui trompe pour nous, est capable de tromper contre nous ;

8^o Ce que vous faites en dehors de votre travail ne nous regarde pas ! Mais si vos distractions influaient sur votre travail du lendemain, cela nous regarderait ;

9^o Ne nous dites pas ce que nous voudrions entendre, mais ce que nous devrions entendre. Nous ne nous voulons pas un serviteur pour notre vanité mais bien pour nos intérêts ;

10^o Ne vous plaignez pas si nous critiquons ; si vous méritez d'être critiqué, vous méritez d'être considéré : nous ne perdrions pas notre temps à enlever la peau d'une pomme pourrie.

« Cela vous a nourri... »

Un brave homme, grand lecteur de livres frivoles, était, un jour, gourmandé par sa femme sur cette habitude.

« Que tu es bonne de t'inquiéter à ce sujet ! lui dit-il, quel mal veux-tu que cela me fasse ? J'oublie aussitôt après avoir lu... »

Sa fille était présente. « Papa, moi dit-elle, qu'avez-vous mangé dimanche ? »

Le père, étonné ne savait que répondre à cette question imprévue.



« Je ne me rappelle plus du tout, dit-il enfin.

— Eh bien ! oui, papa, dit la jeune fille avec finesse, vous ne vous souvenez pas et cependant cela vous a nourri... »

Cette simple réplique fit sourire le père : il avait compris. Si nous comprenions, nous aussi....

Il est aussi injuste d'exiger que la jeunesse ait de l'expérience, que peu sensé à elle de repousser celle des autres.

La Rochefoucauld.

SAINT-PIERRE. (Îles St-Pierre et Miquelon)

Louis Hardy Legranvillais,

AGENT Imperial Oil Limited

Great West Wine Co

Collin et Bourrisset: Vins de Bourgogne

Delbeck et Cie, Reims — Champagnes

Fournier-Demars de Bourges —

Liqueurs.

Pension-Restaurant

M^{me} Cadet - Etcheverry,

Quai de la Roncière.

HOTEL LALANNE

QUAI DE LA RONCIÈRE

ALBERT BRIAND

Rue de la Poudrière.

Epicerie - Mercerie - Quincaillerie.

LA « MORUE FRANÇAISE »

Sous-Agence Nord

Denrées de toutes sortes.

PIERRE GOGNY, rue Borda

Epicerie - Liqueurs - Légumes

Articles divers

American House

Vins et spiritueux. Quai de la Roncière

GAUTIER Frères

Boucherie - Charcuterie - Légumes

Oeufs, etc. Fournisseur des navires

HOTEL ROBERT

Quai de la République

Cardage de laine et Confection de matelas tout genre

Joseph CHARTIER

Joseph Urdanabia

Charrois sable et galet,

**H. A. PATUREL**

Commission-Consignations Gros et détail

Epicerie - Vins et Spiritueux - Biscuits fins - Confiserie - Parfumerie -
Fruits Légumes, grains, foin, charbon,
Confactions, -- Chaussures etc.

Représentant : Newfoundland Canada S. S. Co Ltd.

The Ogilvie Flour Mills Co. Montréal

Produits Alimentaires Catelli, Montréal.

Confitures, Marinades ; Alphonse Raymond, Montréal.

DAVIS et FRASER : Viandes fraîches et fumées, HALIFAX et CHARLOTTETOWN

Austin Nichols & Co., New-York.

Seaboard Fruit Co., New-York.

Radios Scott de Luxe Allwave 11, 12, 19 et 30 lampes, (*garantie 5 ans*).

Agence Dery & Fils, Semences fraîches, Montréal.

The Insulite Company of Finland-Copenhague

*Prix, catalogues et échantillons sur demande,***TIP TOP TAILORS Limited, TORONTO**

Vêtements sur mesures.

Complet ou pardessus

Prix unique: \$ 27,50

Renseignements et échantillons chez:

Etienne DAGUERRE

Goupillièvre frères
Charrois sable et galet.



*Un malentendu suffit souvent pour empoisonner l'existence.
La Rochefoucauld*



LE SPAGNOL FRERES

QUI DE LA RONCIÈRE - SAINT-PIERRE

ARTICLES DE MÉNAGE

Ripolin et Peintures toutes couleurs

Essences - Huile de lin - Mastic - Vernis,

Verre ordinaire et imprimé, etc.

Appareils de Chauffage en tous genres

POSE de PRISES d'EAU - SÈLES de BINS

CABINETS INODORES

Fourneaux de Cuisine - Calorifères

CRAWFORD - Enterprise - RICHMOND

Julien MORAZE

Henri MORAZE, Successeur

Quai de la Roncière.

Armement - Commission - Consignation - Alimentation - Liqueurs
Confections - Chaussures - Fournitures en tous genres
Warehouse avec Quai

REPRÉSENTANT

Champagne : Perrier-Jonet, Vieil Clicquot, Reims.

Armement : Société Nouvelle des Pêcheries à vapeur, Arcachon

Armement : Maison Ch. Leborgne, Paris

Assurance Maritime : The Board of Underwriters of New-York, N.Y.

Assurance contre l'incendie : Phoenix Insurance Co limited of London

Moteurs marins : The Hubbard Engineering Co, Middletown, Conn

Huiles à Machines et graisse de toutes qualités, Standard Oil Co of New-York, Socony.

Dépositaire des Cigarettes et Tabac « NATIONALE »

Poste distributeur d'ESSENCE de l'Imperial Oil Co Ltd.

- FREE AIR -



Maison fondée en 1866.

**Martin Brothers Tobacco Co., Inc.
New York**

La fameuse cigarette « MARVELS »

Cigarette merveilleusement fine et douce,
a un PRIX MODIQUE
La Cigarette qui flatte le goût
du monde

Today's
THRIFT LESSON
Marvels' quality
+ greater savings
= money in your
pocket

MARVELS
The CIGARETTE of Quality

MIDDLETON Co. Ltd.
80 Broad Street, NEW YORK
Distributor.



Les meilleurs produits sont ceux de
NATIONAL CARBON Co, Inc.

**FOR BEST RESULTS
USE ALL 3 TOGETHER**

EVEREADY
TRADE-MARK

The illustration shows a flashlight (labeled 1), a battery (labeled 2), and a lamp (labeled 3) arranged together. The flashlight and battery are shown at an angle, while the lamp is positioned below them.

1. FLASHLIGHT

2. BATTERY

3. LAMP

*They combine
to assure*

**BRIGHTER LIGHT
LONGER LIFE**

Y-44

MIDDLETON CO, Ltd.
80 Broad street, NEW YORK
Distributor